

La prison... s'en sortir !

13èmes journées nationales prison

du 20 au 26 novembre 2006

80 000 personnes sortent de prison chaque année ! Car toute personne détenue est amenée à retourner dans notre société. Aussi, pour que ce retour soit réussi, elle doit pouvoir sortir dans de meilleures conditions qu'elle n'est entrée : quel est le sens de ce retour si elle retrouve la précarité sociale, financière, psychologique, familiale,... qui a souvent eu un lien direct avec son incarcération ? La prison devrait être en mesure de rendre à la société des personnes responsables, capables de mener une vie exempte de crime[1].

Dans la réalité, cette mission de « réinsertion » que devrait avoir la prison, loin d'être une priorité, est sacrifiée au bénéfice des missions de garde et de sécurité. L'évasion d'un prisonnier est vécue par l'Administration Pénitentiaire comme un échec, alors que la sortie sans aucune préparation d'un condamné livré à lui-même, pratiquement sans aide, semble une fatalité.

Or, plus on accompagne, moins on court de risque ! Dans l'intérêt des personnes détenues comme dans celui de la société, et dans le respect des droits des victimes, l'exécution des peines doit favoriser l'insertion et la réinsertion des personnes condamnées, et par conséquent la prévention de la récidive. Par exemple, dans les affaires de violence volontaire sur adulte, on constate 45% de taux de retour en prison. Ce chiffre tombe à 33% lorsque les personnes condamnées sont sorties de prison dans le cadre d'une libération conditionnelle[2], c'est-à-dire une sortie de prison encadrée et prévoyant des mesures d'accompagnement de la personne. Comment expliquer le décalage entre des politiques publiques affichant des objectifs concrets de réinsertion et le faible usage des différents moyens qui permettent cette réinsertion ?

Le système pénitentiaire ne peut être tenu pour seul responsable de l'éventuelle récidive ainsi favorisée. Redonner aux personnes qui sortent de prison une place dans la société dépasse le rôle même de la prison. C'est la société dans son ensemble qui doit être capable d'accueillir et d'intégrer ceux qui ont passé du temps derrière les murs : nous sommes tous responsables de l'accueil des sortants de prison.

Condamner quelqu'un à la prison, c'est le condamner un jour à en sortir. Alors comment faire de la prison un tournant dans la vie de ces personnes, plutôt qu'une impasse ?

[1] Conseil de l'Europe, *Règles pénitentiaires européennes* (102.1) adoptées le 11 janvier 2006

[2] Base de données « Prisonniers du passé » - Annie Kensey / Pierre Victor Tournier – Avril 2005